

9 - TARIFS DE DROITS DE PLACE ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rappel : l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public ne peut être délivrée gratuitement qu'aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (article L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).

A - LES COMMERCANTS SEDENTAIRES

Les tarifs d'occupation du domaine public sont établis pour l'année.

Tout mètre carré entamé est dû en totalité.

Lors de la cessation d'activité et après libération totale ou partielle du domaine public, le montant à acquitter pourra être révisé.

1) Terrasses et structures

1a) <u>Zone 1</u> Avenue Charles de Gaulle (de la rue Jean Aicard à l'avenue Jean Jaurès) Place Victor Hugo	TARIF 2016	TARIF 2017 (⚡ 1,5%)
Structure totalement fermée par des matériaux (hors bâches), le m ² /an	213,30 €	216,50 €
Structure mixte totalement fermée (bâches et autres), exception faite d'un panneau séparatif décoratif amovible, le m ² /an	172,40 €	175,00 €
Structure totalement fermée par des bâches, le m ² /an	135,80 €	137,80 €
Structure partiellement fermée par bâches, le m ² /an	116,40 €	118,10 €
Structure non fermée , le m ² /an	93,20 €	94,60 €
Terrasse , le m ² /an	55,30 €	56,10 €

1b) <u>Zone 2</u> Toutes les autres voies	TARIF 2016	TARIF 2017 (⚡ 1%)
Structure totalement fermée par des matériaux (hors bâches), le m ² /an	122,60 €	123,80 €
Structure mixte totalement fermée (bâches et autres), exception faite d'un panneau séparatif décoratif amovible, le m ² /an	103,40 €	104,40 €
Structure totalement fermée par des bâches, le m ² /an	76,10 €	76,90 €
Structure partiellement fermée par bâches, le m ² /an	67,30 €	68,00 €
Structure non fermée , le m ² /an	53,30 €	53,90 €
Terrasse , le m ² /an	33,20 €	33,50 €

2) Éléments de composition des terrasses

	TARIF 2016	TARIF 2017 (⚡ 1%)
Bâche, tente, auvent, le m ² /an	10,10 €	10,20 €
Parasol fixé au sol, le m ² /an	10,90 €	11,00 €
Saillie de devanture, le m ² /an	8,10 €	8,20 €
Caisson, vitrine, inférieur ou égal à 1m ² , l'unité/an	11,10 €	11,20 €
Caisson, vitrine, supérieur à 1m ² , l'unité/an	22,20 €	22,40 €
Enseigne parallèle, l'unité/an	17,80 €	18,00 €
Enseigne perpendiculaire, l'unité/an	22,20 €	22,40 €

B - INSTALLATIONS SUR LA PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE

1) occupation annuelle du domaine public

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Manège	3 773,50 €	3 811,20 €
Château gonflable, trampoline ou assimilés (occupation inférieure à 250 jours/an)	2 053,20 €	2 073,70 €
Mini karting	2 053,20 €	2 073,70 €
Stand de crêpes, beignets, churros, etc.	3 329,90 €	3 363,20 €
Snack	5 104,60 €	5 155,60 €
Stand de Glaciers	3 329,90 €	3 363,20 €
Petit train routier	5 603,70 €	5 659,70 €
Terrasse le m ² par an	52,30 €	52,80 €
Les consommations EDF sont en supplément et à la charge des occupants		

2) occupation ponctuelle du domaine public

La superficie de la promenade Aymeric Simon-Lorière nécessite son découpage en zones afin que le tarif d'occupation du domaine public soit proportionnel à l'autorisation délivrée.

Six zones ont donc été définies. Elles sont listées ci-après :

- Côté est (de l'Office du Tourisme au commerce La Tarte Tropicaine),
- Côté ouest (de l'Office du Tourisme à l'avenue Théodore Botrel),
- Aire des « Magnoti »
- Théâtre de la Mer
- Boulodrome Prince Bertil
- Petit boulodrome

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Côté Est, tarif par manifestation *	1 599,90 €	1 615,90 €
Côté Ouest, tarif par manifestation *	1 599,90 €	1 615,90 €
Aire des "Magnoti", tarif par manifestation *	533,30 €	538,60 €
Théâtre de la Mer, tarif par manifestation *	533,30 €	538,60 €
Boulodrome Prince Bertil, tarif par manifestation *	533,30 €	538,60 €
Petit boulodrome, tarif par manifestation *	320,00 €	323,20 €
Côté Est et côté Ouest, tarif par manifestation *	3 199,70 €	3 231,70 €
Intégralité de la promenade Aymeric Simon-Lorière, tarif par manifestation *	3 733,00 €	3 770,30 €
* Forfait pour toute installation inférieure à quatre jours, au-delà le tarif sera le suivant : forfait/4 x nb de jours d'occupation du domaine public. <i>Les jours d'installation et de démontage ne sont pas comptabilisés dans le forfait, seule la période d'ouverture au public est payante.</i>		

3) occupation ponctuelle du domaine public pour des activités commerciales, de courtes durées, réalisées en dehors du chapiteau

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Tarif au m ² /jour (notamment pour chalet et structure) *	5,20 €	5,25 €
Tarif au ml/jour (notamment pour les stands) *	5,20 €	5,25 €
* Forfait journalier minimal fixé à 50,00 Euros		

C - INSTALLATIONS HORS PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE (BORD DE MER)

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Château gonflable, trampoline ou assimilés	1 774,70 €	1 792,40 €
Stand de Glaciers	1 276,70 €	1 289,50 €
Snack	2 496,90 €	2 521,90 €
Terrasse, le m ² /an	43,20 €	43,60 €

Les consommations EDF sont en supplément et à la charge des occupants

D - OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC POUR DES ACTIVITES COMMERCIALES DE COURTES DUREES REALISEES EN DEHORS DE LA PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Le m ² /jour (notamment pour chalet et structure)*	3,00 €	3,05 €
Le ml/jour (notamment pour les stands)*	3,00 €	3,05 €

*Forfait journalier minimal fixé à 30,00 euros

E - LE MARCHE COUVERT

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand le m ² /mois *	21,80 €	22,00 €
Clef magnétique, l'unité	35,40 €	35,80 €
Clef, l'unité	10,10 €	10,20 €
Trousseau complet, l'unité	45,50 €	50,00 €

* auquel s'ajoute la participation aux charges de fonctionnement et d'investissement

F - INSTALALTION DANS LE CENTRE ANCIEN PIETONNIER

1) Marché d'artisans et d'artistes peintres et terrasses en zone piétonne

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand de 10h à 23h et de 16h à 23h, le m ² /jour	5,25 €	5,30 €
Stand de 20h à 23h, le m ² /jour	5,05 €	5,10 €
Stand pendant le mini marché, le m ² /jour	3,35 €	3,40 €
Forfait mini marché pour les artisans (du 01/04 au 12/06 - 25 jours), 3,40 € x 25 jours x nb m ²	83,75 €	85,00 €
Forfait mini marché pour les artisans (de 15/09 au 15/10 - 12 jours), 3,40 € x 12 jours x nb m ²	40,20 €	40,80 €
Occupation du domaine public par commerces alimentaires pendant le marché d'artisans (bar, etc.), le ml/jour *	5,25 €	5,30 €
Occupation du domaine public par commerces alimentaires en dehors du marché d'artisans (bar, etc.), le ml/jour *	3,35 €	3,40 €

2) Autres commerces

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 1%)
Occupation du domaine public par les autres commerces pendant le marché d'artisans, le m ² /jour *	1,65 €	1,67 €
Occupation du domaine public par les autres commerces pendant le mini marché d'artisans le m ² /jour *	0,85 €	0,86 €
* installation en dehors de la façade commerciale – sur les côtés ou en face et sur la même voie en remplacement d'un stand d'artisan		

3) Animation réalisée par les artistes peintres et sculpteurs locaux, rue Gabriel Péri et place Victor Hugo

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 1%)
Stand du 01/07 au 31/08, le forfait	20,30 €	20,50 €

G – LES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES

1) Marché du Centre Ville et de la place Jean Mermoz

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 1%)
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	3,75 €	3,80 €
Stand du 01/10 au 31/03, le ml/jour	2,65 €	2,70 €

2) Marché du lundi place du Patio Fleuri

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 1%)
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	2,25 €	2,30 €
Stand du 01/10 au 31/03, le ml/jour	1,65 €	1,70 €

3) Marché du vendredi place du Patio Fleuri

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 0%)
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	0,00 €	0,00 €
Gratuité instaurée dans l'intérêt général de l'animation commerciale et touristique de la place du Patio Fleuri à titre expérimental en 2011. Cette mesure est prolongée pour l'année 2017, afin d'y fidéliser les commerçants non sédentaires. Il est à noter que ce marché a été créé en 2008 mais peine à attirer les commerçants non sédentaires.		

4) Marché aux fleurs, le dimanche place du Marché

	TARIF 2016	TARIF 2017 (\downarrow 0%)
Stand du 01/01 au 15/06 et du 01/10 au 31/12, le ml/jour	0,00 €	0,00 €
Cette manifestation ayant été lancée pour dynamiser le centre ancien piétonnier en dehors de la saison estivale. Il est proposé dans le but de valoriser et de permettre la fidélisation des commerçants non sédentaires, d'instaurer la gratuité pour l'année 2017.		

5) Foires, braderies et métiers d'art

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand, le ml/jour	4,52 €	4,60 €

6) Marché aux puces, brocante et vide-greniers

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand, le ml/jour	3,40 €	3,45 €

7) Vide-greniers place du Patio Fleuri

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand, le ml/jour	1,25	1,30 €

8) Marché aux fleurs de la Toussaint

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 1%)
Stand, le ml/jour	3,50 €	3,55 €

H - ENCOMBREMENT DE LA VOIE PUBLIQUE

1) chantiers

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 0%)
Palissade, clôture, le ml/jour	2,14 €	2,14 €
Échafaudage volant ou fixe ou en encorbellement, le ml/jour	2,14 €	2,14 €
Grues, bennes, véhicules, engins, goulottes, dépôts de matériaux et/ou de matériels de chantier, bureaux de chantier le ml/jour	2,14 €	2,14 €
Occupation nécessitant l'obstruction partielle de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	31,70 €	31,70 €
Occupation nécessitant l'obstruction totale de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	52,95 €	52,95 €
Bureau de vente immobilière, le ml/jour	2,14 €	2,14 €
<i>Toute occupation du domaine public derrière une palissade ou une clôture n'est pas taxée (y compris échafaudage, benne, véhicule, bureau de chantier, dépôt de matériaux, etc). Seul le périmètre - saillie inférieure ou égale à 2,50 mètres ou la surface - saillie supérieure à 2,50 mètres, sera pris en compte, afin d'éviter que l'occupant soit frappé d'une surtaxe.</i>		

2) Occupation de la voie publique

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↓ 17%)
Redevance annuelle Taxi	214,00 €	250,00 €

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 460 %)
Redevance annuelle pour le stationnement des véhicules des convoyeurs de fonds	217,30 €	1 000,00 €
	TARIF 2016	TARIF 2017 (forfait)
Redevance pour le stationnement des camions de vente sur le domaine public	2,14 € le ml/j	150,00 €
	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 0 %)
Redevance annuelle pour leçon de conduite « Bosquette » (forfait moto)	210,90 €	210,90 €
Stationnement véhicule pour déménagement, emménagement, livraison, etc. le ml/jour	2,14 €	2,14 €
Occupation nécessitant l'obstruction partielle de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	31,70 €	31,70 €
Occupation nécessitant l'obstruction totale de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	52,95 €	52,95 €

I - ATTRACTIONS DIVERSES

1) Cirques et attractions diverses

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1 %)
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface supérieure ou égale à 706 m ² , par jour de représentation	205,80 €	207,90 €
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface inférieure à 706 m ² et supérieure ou égale à 177 m ² , par jour de représentation	109,40 €	110,50 €
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface inférieure à 177 m ² et supérieure ou égale à 50 m ² , par jour de représentation	63,20 €	63,80 €
Attraction sans chapiteau avec une surface inférieure à 50 m ² , par jour de représentation	38,30 €	38,70 €

Le paiement des droits de place s'effectue avant chaque installation.

4 jours d'installation et de démontage sont prévus pour chaque représentation et non soumis au paiement d'une redevance.

2) Corso du Mimosa ou autres manifestations

2a) Installation sur la promenade Aymeric Simon-Lorière

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1 %)
Stand, le ml/jour,	31,50 €	31,80 €
Chariot, l'unité	51,70 €	52,20 €

2b) Installation sur la place Jean Mermoz ou autre (exception faite de la promenade Aymeric Simon-Lorière

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1%)
Redevance par manège ou autre installé place Jean Mermoz, d'une surface supérieure ou égale à 30 m ² (2 jours d'exploitation comptabilisés)	66,10 €	66,80 €
Redevance par manège ou autre installé place Jean Mermoz, d'une surface inférieure à 30 m ² (2 jours d'exploitation comptabilisés)	42,60 €	43,00 €
Stand forain, le ml/jour (2 jours d'exploitation comptabilisés)	7,00 €	7,10 €

J - OCCUPATIONS DIVERSES COMPLEXE ET PARKING DES « BOSQUETTE »

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1%)
Redevance hebdomadaire pour caravanes et autres des forains participant ou pas à la fête foraine du Corso - comprenant eau et électricité (sous réserve de la mise en place des raccordements aux fluides). Toute semaine entamée est due en totalité.	46,80 €	47,30 €

K - EXPOSITION DE VEHICULES ET ESSAIS AUTOMOBILES

1) Expositions diverses

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1%)
Poids lourds et camions publicitaires, le m ² /jour	4,20 €	4,25 €
Voiture l'unité/jour	15,60 €	15,80 €
Voiture d'occasion l'unité/jour	9,90 €	10,00 €

2) Essais automobiles (réalisés par des équipes sportives ou des écuries automobiles)

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1%)
Essais automobiles : ½ journée	466,20 €	470,90 €
Essais automobiles : journée	932,60 €	941,90 €

L - OCCUPATIONS DIVERSES DU DOMAINE PUBLIC

1) Tournages, prises de vues et manifestations concourant principalement au rayonnement de la ville ou ayant un intérêt communal organisée par une personne physique ou morale

	TARIF 2016	TARIF 2017 (€ 1%)
Le ml/jour *	6,20 €	6,30 €
Le m ² /jour *	5,20 €	5,25 €
* auquel s'ajoutent le cas échéant les frais de mise à disposition d'agents de la collectivité		
Forfait minimal fixé à 100,00 euros		

2) Manifestation concourant principalement au rayonnement de la ville ou ayant un intérêt communal organisée par une association régie par la loi de 1901 à l'exclusion des associations caritatives

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↳ 1%)
Le ml/jour *	3,60 €	3,65 €
Le m ² /jour *	3,10 €	3,15 €
* auquel s'ajoutent le cas échéant les frais de mise à disposition d'agents de la collectivité		
Forfait minimal fixé à 30,00 euros		

3) Installation d'un dispositif portatif

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↳ 1%)
Dispositif portatif publicitaire, l'unité	406,00 €	410,00€

M - FRAIS DE GESTION

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↳ 1%)
Frais de gestion des autorisations de stationnement, de voirie et permissions de voirie <i>(frais d'envoi en recommandé, manutentions de barrières, etc.)</i>	10,00 €	10,10 €

N – REDEVANCE COMMUNALE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : EXPLOITATION D'UN PARCOURS ACROBATIQUE « COMPLEXE SPORTIF DES BOSQUETTE »

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↳ 800%)
Redevance annuelle	750,00 €	6 000,00 €

O – REDEVANCE COMMUNALE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : EXPLOITATION DE LA CAFETERIA AU SEIN DU PÔLE CULTUREL « CARRE LEON GAUMONT »

	TARIF 2016	TARIF 2017 (↳ 42%)
Redevance mensuelle (TVA en vigueur)	1 000,00 € H.T.	1 700,00 € TTC